



Fédération
des Associations de
Musiciens Éducateurs
du Québec

Montréal, 15 juin 2004

Monsieur Pierre Reid
Ministre de l'éducation
Édifice Marie - Guyart
1035, rue De La Chevrotière
16^e étage
Québec, Qc
G1R 5A5

Monsieur le ministre,

Je fais écho aux voix de la FAMEQ provenant de certaines régions - Montérégie, Lac St-Jean notamment- qui vous ont transmis leurs doléances au cours des derniers mois. Les membres du conseil exécutif que je préside veulent s'assurer que vous avez été saisi des recommandations que nous avons faites en réponse au document de consultation sur le nouveau Régime pédagogique, et que nous avons répétées à la Table de concertation culture – éducation, le jeudi, 3 juin dernier.

D'une part, nous nous réjouissons de la proposition de «rendre obligatoire la continuité de formation en arts au primaire». Mais dans la réalité, un ajout de temps d'enseignement des spécialités artistiques au primaire est essentiel pour garantir la **continuité**. J'ajouterai aussi que l'enseignement d'au moins 1 discipline sur 2 doit être dispensé par un **spécialiste** pour favoriser une véritable **formation artistique** et éviter ainsi de s'en tenir à l'exploration dans toutes les disciplines. Nous partageons entièrement l'esprit de la réforme à ce sujet. Présentement, des collègues en CPEPE et des conseils d'établissement trouvent toutes sortes de façons pour contourner la contrainte spécifique à l'enseignement de la musique. Comme cette discipline exige une formation pointue et technique de la part de l'enseignant, la tendance de plusieurs CE est d'éliminer la musique au départ, croyant à tort que les enseignants titulaires peuvent plus facilement dispenser l'art dramatique ou les arts plastiques. Il faut distinguer ici des activités artistiques à la pièce, sans lien, et la formation sérieuse axée sur des tâches signifiantes proposées aux enfants. Il est évident que les spécialistes en art sont les plus aptes à répondre aux exigences du programme de formation artistique dans l'esprit de la réforme et assurer ainsi le développement des compétences inhérentes à la matière.

D'autre part, dans le même esprit de **continuité** dans la formation artistique, nous faisons nôtre l'énoncé de politique *L'école, tout un programme* qui reconnaît le domaine des arts comme domaine essentiel d'apprentissage. À cet effet, nous réclamons que les disciplines artistiques soient inscrites au curriculum jusqu'en 5^e secondaire à raison de 500 heures OBLIGATOIRES / année. De plus, les arts doivent être sanctionnés en 5^e secondaire – et non en 3^e- comme le sont les 4 autres domaines de formation.

Actuellement, la grille-horaire prévoit 250 heures / année d'enseignement des arts, ce qui fait du domaine des arts le parent pauvre du nouveau régime. La diversification qui semble être le fil conducteur du programme de 2^e cycle au secondaire et les plages disponibles pour les options - laissées au bon vouloir des écoles – ne garantissent aucunement la formation artistique sérieuse qui doit se poursuivre du 1^e cycle du primaire à la fin du secondaire.

La FAMEQ a depuis toujours le souci d'offrir à ses membres un congrès annuel qui allie échanges, ressourcement, formation. Nous participons cette année au 3^e congrès réunissant les 4 arts, en partenariat avec les autres associations artistiques.

Le congrès 2004 qui a pour thème «**4 ARTS : 1 ENJEU**» aura lieu à Laval, au Sheraton Laval, du 11 au 13 novembre.

Le MEQ y assume des ateliers de formation toute la journée du jeudi. Un concert sera donné à la Maison des arts de Laval, le vendredi soir. Un forum où tous les membres sont invités à s'exprimer est à l'horaire du samedi matin.

Nous savons que votre emploi du temps est très chargé, mais nous savons aussi que vous parcourez le Québec pour rencontrer sur le terrain enseignants, élèves et décideurs.

À notre tour, nous espérons vivement vous rencontrer et échanger de vive voix lors du prochain congrès.

D'ici là, nous demeurerons vigilants face aux projets de loi qui se dessinent. Sachant que les décisions arrêtées fixeront pour de nombreuses années le Régime pédagogique de l'école québécoise, nous souhaitons que celles-ci aillent dans le même sens que nos revendications.

Recevez, monsieur, mes sentiments les plus distingués.

Claire Rousseau
présidente